

**Centre Arthur Regniers (CAR)**  
**Bienne-Lez-Happart, le 27 avril 2013**  
Exposé de M. Gérald MOORTGAT  
Député provincial, Président

Monsieur le Ministre,

Madame l'Administratrice générale de l'AWIPH, Madame Baudine,  
(...),

Mesdames, Messieurs,

Que de chemin parcouru depuis 1963 lorsque la Ligue Nationale Belge de l'Aide aux Paralysés Cérébraux, association de parents, crée le premier « Centre d'Assistance par le Travail » pour les IMC, issu de la rencontre entre sa fondatrice la Baronne Drory et Arthur Regniers !

1979 marqua un tournant dans le développement continu de l'institution, avec la provincialisation des services du Centre Arthur Regniers.

Aujourd'hui, le Centre comprend les services pour adolescents IMC et apparentés :

- Centre de rééducation fonctionnelle avec hébergement ;
- Ecole secondaire d'enseignement spécialisé.

Il comprend aussi les services pour adultes :

- Service résidentiel de nuit ;
- Service résidentiel adultes ;
- Service d'accueil de jour pour adultes ;
- Service résidentiel de transition.

\*\*\*

Actuellement environ 200 personnes sont accueillies au Centre Arthur Regniers, 13 sont des ressortissants français.

La première moitié d'entre eux sont des adolescents ou de jeunes adultes de moins de 21 ans, l'autre est composée de femmes et d'hommes aujourd'hui d'âge mur.

Ces derniers sont hébergés dans une **structure de vie d'adultes** et déploient leurs activités :

- soit dans le cadre de l'Entreprise de Travail Adapté Jean Regniers (12 personnes. 5 garçons, 7 femmes, âge moyen de 44 ans).
- soit fréquentent le service résidentiel pour adulte et sont valorisés par des occupations à caractères variés. Certaines sont de véritables services rendus à la collectivité, d'autres ont un caractère artisanal. Toutes visent l'intégration et le développement de la personne (66 personnes, 42 hommes et 24 femmes, âge moyen de 51 ans). Ils sont rejoints quotidiennement par 12 personnes qui habitent en famille les environs, parfois sont même hébergés dans un home pour personnes âgées. Ils apprécient les activités proposées qui se rapproche du concept des AVUS développés au sein des services de l'AWIPH.

**L'Ecole, le Centre de réadaptation et les structures d'accueil pour jeunes** assurent la formation et l'éducation d'une centaine d'adolescents avides d'accéder à leur rôle de citoyens, dans les limites de leurs moyens et leurs compétences. Tous ont grand appétit à vivre.

40% de jeunes filles, 60% de garçons. Leur moyenne d'âge de 20 ans reflète un parcours de préparation complet. 9 d'entre eux fréquentent la structure en externat. Les exercices d'autonomie et de préparation concrète à la vie adulte sous toutes ses formes clôturent la formation. Certains passent par une structure spécifique de transition dans des logements accompagnés.

Les adolescents développent un savoir faire dans les deux sections de l'école de Type 4. Celle de Forme 2 qui prépare à une occupation valorisante et celle de Forme 4 qui leur fait acquérir les compétences en travaux de bureaux et de magasins, et se termine pour son 3<sup>e</sup> cycle dans différentes sections techniques et professionnelles qu'offrent les établissements secondaires des environs aux élèves dans le cadre de l'enseignement intégré.

\*\*\*

Cinquante années d'existence constituent une étape majeure dans la vie d'une institution aussi importante et qui ne cesse d'évoluer !

Depuis que j'exerce la présidence du CAR, j'ai pu suivre de près l'entière rénovation d'une structure d'hébergement ainsi que les aménagements des abords, mais j'ajouterai que depuis que la Province a repris l'établissement, des travaux importants ont également été menés par mes prédécesseurs pour progresser vers l'amélioration générale de l'infrastructure pour le confort des bénéficiaires.

Tout cela ne serait rien sans la présence à nos côtés de l'Association des parents et le soutien de l'AWIPH.

Je salue à cet égard le souci permanent de M et Mme Bogaert , de M. Dumay ainsi que des responsables du centre et de l'atelier protégé de vouloir sans cesse répondre aux attentes des familles.

Permettez-moi aussi de remercier certains parents pour leur aide appréciable, souvent délibérément discrète, perpétuant même la mémoire d'un être cher.

L'institution bénéficie aussi pour son bonheur d'un Service médical et de rééducation de première qualité.

En saluant l'action de son Directeur Coordinateur, le Docteur Jean Muller, je rends hommage à l'ensemble des personnes des différents services qui, chacun et chacune pour les tâches qui lui sont dévolues, œuvrent au quotidien à la bonne gestion de l'établissement.

Qu'ils soient tous remerciés ! Merci Docteur !

Avec l'encadrement de l'AWIPH, la mission du Centre Arthur Regniers et de ses structures est de fournir à la personne souffrant de handicap important l'environnement et les moyens techniques adéquats pour développer et favoriser l'autonomie sociale professionnelle et culturelle.

A cet égard, le site de Bienne-Lez-happart est un modèle institutionnel du genre.

La province de Hainaut peut-être fière de cet exemple de solidarité permanente, dû pour une large part au professionnalisme sans faille de ses acteurs, à l'appui parental et à la volonté de tous de travailler ensemble.

Je vous remercie pour votre attention.